

Les papiers parisiens prennent la Seine

Dossier de
October 2008

Alternative fluviale - Les papiers parisiens prennent la Seine pour aller au recyclage. L'industriel papetier UPM multiplie sa capacité de transport fluvial entre Rouen et la région parisienne pour les transferts de papiers recyclés et neufs.

Vidéo UPM - H2o octobre 2008.

ALTERNATIVE FLUVIALE

Les papiers parisiens prennent la Seine

Martine LE BEC

H2o - octobre 2008

À

Paris, le 19 septembre 2008 - Près de 500 personnes étaient conviées au Port autonome de Gennevilliers, dans l'ouest parisien, pour assister au débarquement de bobines de papier recyclé. Les bobines venaient de la papeterie UPM de Chapelle Darblay, à Rouen, et devaient rejoindre l'un des gros imprimeurs de la région parisienne.

Par la Seine, le trajet représente 210 kilomètres et prend 16 heures.

L'industriel de la papeterie, UPM, a initié le transport fluvial début 2005 en partenariat avec le Sincicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'Agglomération parisienne - SYCTOM, et grâce à l'engagement des organismes publics concernés : Port autonome de Paris, Port de Rouen Vallée-de-Seine, Voies navigables de France, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie... Il s'agissait alors d'utiliser la Seine pour transférer vers des déchets papiers de l'Agglomération de Paris vers la papeterie de Chapelle Darblay. Depuis, les capacités de transport et portuaires ont été aménagées et développées pour englober cette année le transfert de papier neuf. Combinant le transport des matières premières à recycler et des bobines de papier, la voie fluviale dessert aujourd'hui 113 000 tonnes par an, l'équivalent de 4 500 poids lourds évités chaque année sur l'A 13, représentant une économie de 40 % de consommation d'énergie fossile, et autant d'émissions de CO2 en moins.

À l'aller, une barge chargée de caisses mobiles d'un nouveau type transporte les papiers à recycler provenant des centres de tri du SYCTOM de l'Agglomération parisienne vers la papeterie d'UPM-Chapelle Darblay à Rouen. Au retour, les bobines de papier neuf sont chargées sur la barge pour revenir vers Paris et être utilisées par les imprimeries franciliennes.

1 500 tonnes de papier sont ainsi transportées par semaine : 750 tonnes à l'aller, sous forme de balles de journaux et magazines ; 750 tonnes au retour, sous forme de papier neuf en bobines.

Un automoteur fluvial de type Ro-Ro (roll-on-roll-off, "qui roule pour entrer et pour sortir") est à l'étude ; ce bateau transporterait 60 caisses mobiles autoportantes, soit 160 000 tonnes, ce qui remplacerait 6 600 rotations routières par an sur l'autoroute A13.

Le trafic fluvial de conteneurs en Île-de-France a été multiplié par 10 en 10 ans pour représenter aujourd'hui près de 4 millions de tonnes. En 2007, le Port autonome de Paris, la Région Île-de-France et l'ADEME ont mené une étude sur les impacts comparés en matière de développement durable entre le mode fluvial et la route à partir de l'évaluation de chaînes logistiques existantes chez Monoprix et Lafarge empruntant la Seine, l'une pour le transport de conteneurs, l'autre pour celui de granulats. L'objet de l'étude, outre l'évaluation comparée des chaînes logistiques existantes vers un 100 % route, était aussi d'identifier les conditions de "basculer" de la route au fluvial afin de guider les décideurs dans les mesures à envisager pour favoriser l'absorption par le fluvial des flux croissants de marchandises à destination de Paris et l'Île-de-France. La conclusion de l'étude est sans appel : la route consomme (carburant) et émet (gaz à effet de serre) environ 2,5 fois plus que le fluvial. Un outil de modélisation, l'«co-comparateur», a été développé à partir de l'étude, selon lequel le trafic fluvial de conteneurs en Île-de-France a permis en 2007 d'économiser 12 500 tonnes de CO₂.

{flv}200810_upm{/flv}

Vidéo de la croisière du papier

Chez UPM, les papiers parcourent la Seine

réalisation Quasar-Studio

durée 9.18 min

À

C'est en janvier 2005 qu'une péniche équipée de pinces à balles a effectué le premier convoi de papiers à recycler entre Paris et Rouen. Cependant, les conteneurs maritimes conventionnels (de 40 pieds de long avec une ouverture en extrémité) n'étant pas adaptés au transport de bobines, la solution ne pouvait être appliquée au papier recyclé ou non. En 2007, de nouvelles caisses mobiles - UTI, unités de transport intermodal - sont conçues, adaptées au transport des bobines dites "Jumbo". Ces caisses mobiles sont des conteneurs à rideaux coulissants, d'une taille de 45 pieds (13,70 mètres) qui équivalent chacun à une remorque routière à ouvertures latérales bouchées de type Tautliner.

UPM signe avec l'armateur Marfret un contrat incluant l'acquisition de 70 caisses mobiles. Fin mai 2008, le transport est mis en place à Genevilliers, à l'ouest de Paris, et Rouen et désormais 90 % des tonnages de papiers en provenance des centres de tri de l'Agglomération parisienne (SYCTOM) - soit plus de 50 000 tonnes par an, prennent la Seine. À terme, 30 % du volume des papiers neufs qu'UPM livre en région parisienne devraient utiliser le même mode de transport. .

À

ResSources

UPM-Kymmene Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne - SYCTOM Port autonome de Paris Port de Rouen Vallée-de-Seine Voies navigables de France - VNF

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ADEME

À